Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée

Le 16 novembre 2022

Procès-verbal de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 5 octobre 2022 à l'école Hôtelière

PRÉSENCES :

M. Chabel Abou-Khalil	élève en boulangerie
Mme Sarah Francoeur	élève d'infographie
M. Patrick Gagnon	enseignant de boucherie
Mme Élaine Marcotte	enseignante d'infographie
Mme Sophie Rouleau	conseillère pédagogique Calixa-Lavallée
Mme Guylaine Bourassa	technicienne en travail social Calixa-Lavallée
M. Jean-François Gosselin	représentant de l'organisme la CDEC
M. Mark Amante	représentant de l'organisme MM Graphic
Mme Julie Demers	représentant de la Coop de Solidarité Éconord

ABSENCES :

M. Alex Morselli	représentant du groupe Phoenix

AUSSI PRÉSENT:

Mme Marie-Claude Béliveau	Directrice du centre Calixa-Lavallée
M. André Lacasse	Secrétaire

1. ACCUEIL

Mme Béliveau souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement, elle présente aussi le déroulement de la rencontre.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, nous procédons à la présentation de chaque membre par un tour de table.

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour.
Il y a ajout à l'ordre du jour d'un point au divers.
Il est proposé par Mme Demers, appuyé par Mme Francoeur et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 05 octobre 2022

Il a été constaté une erreur au nom de Mme Francoeur. Il est proposé par M Gagnon, appuyé par Mme Marcotte et résolu :
QUE le procès-verbal du 05 octobre soit adopté, après correction du nom de famille de Mme Francoeur.

5. Suivi au procès-verbal

M Gosselin fait la lecture du dernier procès-verbal.
Il est apporté par Mme Béliveau que le plan d'urgence sera placé sur le Teams de l'équipe du conseil d'établissement en janvier. Le plan sera alors présenté.

6. Période de questions du public

Aucun membre du public présent

7. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement (art. 53 et 459.5 lip)

M Gosselin demande aux membres de bien vouloir se conformer à la demande, soit de procéder à la formation et de prendre connaissance du cahier des membres et fiches thématiques.

7.1 Cahier des membres et fiches thématiques

Projet éducatif : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_5_Projet_educatif.pdf?1605627608

Budget : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_23_Budget-annuel-etablissement.pdf?1621012376

8. **Présentation et suivi du projet éducatif**

Mme Béliveau explique la demande entreprise pour la mise en œuvre du projet éducatif du Centre. Le Projet éducatif du Centre sera valide pour les années 2023 à 2027 et est inspiré du PEVR du Centre de services scolaire. Un comité à été constitué, formé de membres de direction, enseignants, professionnels et membres du personnel de soutien.

Les dates des prochaines rencontres de ce comité seront :

- Mardi 24 janvier 2023
- Mardi 28 mars 2023
- Mercredi 17 mai 2023

Pour l'instant, une analyse réflexive du PÉ se terminant en juin 2022 a été faite. Une lecture explicite de la démarche fut réalisée et le comité pourra prochainement débuter la mise en œuvre du contexte. Les données d'analyse du contexte ont été mises à jour. Les données démographiques démontrent une augmentation de la population à Montréal-Nord et un appauvrissement des citoyens.

Les valeurs retenues par le comité sont : Équité, collaboration, bienveillance et engagement. La vision est quant à elle basée sur la transparence des données.

9. Points en adoption

9.1 Adoption des Règles de régie interne

9.2- Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Il est proposé par Mme Demers, appuyé par Mme Marcotte et résolu : que les points 9.1 et 9.2 de l'ordre du jour soient adoptés.

9.3- Suivi du budget annuel du centre

Mme Béliveau présente les prévisions du budget du Centre pour l'année scolaire 2022-2023.
Elle explique ce qu'est un ETP, soit un élève temps plein (900 heures de formation), qui est un des outils de calculs pour les prévisions financières.

10. Points en approbation

10.1- Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement

Mme Béliveau demande que soient reconduites les ententes de locations d'espaces à des fins télévisuels (locations gérées par le CSE) et l'utilisation des locaux de cuisine par « les Marmitons », qui rapporte une somme de 10 000$ au Centre.

Demande approuvée à l'unanimité.

11. Points en consultation

11.1 Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement.

Mme Francoeur évoque qu'il n'y a pas assez de contenant de recyclage et de poubelles au 3e étage, notamment dans les couloirs. Mme Demers croit que nous pourrions faire appel à l'Éco quartier pour en obtenir davantage, mais le problème ne semble pas être au niveau de l'approvisionnement, mais au niveau de la route des concierges.

Mme Francoeur questionne aussi le fait que les contenants utilisés par Chartwell (qui gère la cafétéria du secteur jeune) ne soient pas biodégradables ou recyclables.

12. Points en informations

12.1 NA

12.1 NA

12.2 Mme Marcotte présente un court état de situation d'infographie, soit la présence de 6 cohortes, dont 2 qui partiront bientôt en stage.

12.3 Mme Bourassa présente le projet de « frigo collectif », qui visera prochainement à offrir des repas gratuits au Centre.

12.4 Na

12.5 Mme Demers demande aux membres de porter plainte concernant la pizzéria située aux abords du Centre, qui refuse de placer des poubelles à la sortie de son commerce. Les déchets de ses clients se retrouvent un peu partout sur le terrain de du Centre, de l'école Calixa-Lavallée et dans les jardins communautaires.

12.6 Mme Béliveau présente l'état des inscriptions en court, qui semble relativement bien aller malgré l'absence des élèves autofinancés.
Effectivement, les élèves étrangers ont plus de mal qu'à l'habitude à obtenir leur permis d'étude. Malgré tout, presque toutes les cohortes prévues ont vu jour.

13. Correspondance

NA

14. Divers

Mme Demers présente un projet de collaboration en alimentation locale et agriculture urbaine, en collaboration avec le Conseil écologique de Montréal-Nord.

15. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Rouleau, appuyé par Mme Francoeur et résolu : que la séance est levée, à 19 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président	Le secrétaire
M Gosselin	M Lacasse